

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH19

xavier_daron@orange.fr

PROCES VERBAL DE REUNION N°19

DU 03/04/2013

"LES HAUTS DE FLORIMONTS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Paul, 1, 2, 3, 4 & 5 allée Rose Des Bois, 41 & 43 rue de Florimonts, 23,25 & 27 impasse des cerises

Permis de démolir n° /sans objet/
Permis de construire n° /sans objet/
Déclaration préalable: /sans objet/

F	rése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
Г		M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	X
ı		M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
ı	Χ	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
L	Χ	M SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X

1 4			
• I OI	Unservations		

- 1 PREPARATION DU CHANTIER
- 1.1 DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

PPSPS: transmis, a compléter...

- 1.2 DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LA RECEPTION DU CHANTIER
 - cf. CCTP § généralités / obligations de l'entreprise art. 2.8.2; notamment :
 - PV d'essais d'arrosage de menuiseries (notamment celles remplacées)
 - PV d'autocontrôles des calfeutrements (cf. courriel du 31/01/2013)
 - PV de remise des clefs aux locataires
 - Dossier d'interventions ultérieures
- 2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER
- Effectif sur site : 1

Logements visités ce jour : tous, sauf ceux non accessibles

AVANCEMENT: travaux de base: 95%; travaux en option: 95%

- 3 REMARQUES GENERALES
- 3.1 Révision de menuiseries :
- Menuiseries récentes, ayant été remplacées par le maître d'ouvrage et pour la plupart absolument non conformes : ces menuiseries ne sont pas étanches du tout, et devront soit être remplacées (ensemble dormant et ouvrants), soit être reprises de manière à être conformes aux spécifications des normes FD P 20-201 & NF P 20-302, et répondre au classement A3 E4 VA4
- Logements restés inaccessibles lors des précédentes réunions de chantier, et inaccessibles à l'entreprise :

Logements 45 & 52 (locataires absents jusqu'à présent) L'entreprise ne peut intervenir ! (RAPPEL)

- 4 REMARQUES PARTICULIERES (OPR)
- Logement 3 (logement inaccessible le 23/02 & 09/03) PM notes précédente visite : PP1 : traces de peinture cadre sur ouvrant à nettoyer & peinture ouvrant insuffisante côté intérieur ; F2V sur rue : 1 ouvrant remplacé ; rejet d'eau pourri reste à remplacer (GRIMAUD GSM 12 70 35)
- Logement 5 logement inaccessible le 03/04/13 (visite le 23/02 & 09/03 : pas d'avancement depuis trois semaines ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi 27/02 mais les ouvriers ne sont pas passés) : GDC : coulures s/ gros œuvre à reprendre + cunettes manquantes (SERTIER GSM 04 46 56)

Logement 7 OK le 03/04

- Logement 10 inaccessible le 03/04/13 (visite le 23/02 & 09/03 : pas d'avancement ; l'entreprise avais convenu avec le locataire d'intervenir mercredi 27/02 mais les ouvriers ne sont pas passés) : F2V s/ cour & s/ rue : infiltrations par dessous le dormant : calfeutrement à reprendre hors mission : locataire signale problème d'infiltration par mur pignon du bâtiment (HOAREAU GSM 31 35 69)
- Logement 11 inaccessible le 03/04/13 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi 27/02 mais les ouvriers ne sont pas passés) : PF2V & PF1V : barillets à remplacer ; GDC : 1 cuvette manquante (CUVELIER GSM 55 81 40)
- Logement 16 (logement inaccessible les 23/02 & 09/03 & 03/04) PM notes précédente visite : PP1 : à raboter en partie basse, 1 seule couche de peinture s/ porte palière : à finaliser, PF2V : à régler (frotte en partie basse du fait de la peinture), F2V s/rue (menuiserie 6) : léger jeu dans éléments constitutifs d'un ouvrant : à reprendre ; F2V remplacée récemment : initialement, prévue à remplacer (malfaçons manifestes), si l'entrepreneur réussit à la rendre étanche selon réglementation et CCTP, pourra être conservée ; sinon à remplacer (prévoir essai d'arrosage semaine prochaine, si reprise d'ici là) manque une vis sur persiennes bois (PB) : à remplacer ; peinture cadre non réalisé : les locataires déclarent le prendre à leur charge (VIRAMA GSM 87 24 24)
- Logement 17 (logement inaccessible le 23/02 & 03/04) PM notes précédente visite : PP peinte (première couche) à finaliser ; serrure à larder à remplacer, F2V s/cour (menuiserie 5 ?) : rejet d'eau semble moisi ; soit élément dormant à remplacer, soit, si moisi plus étendu, remplacer ensemble du bloc-fenêtre (emplacement partiel ou total avec essence de bois conforme au CCTP : PAS du MOVINGUI) (NATARE GSM 15 22 48)
 - Logement 18 : PP: peinture à reprendre *après ponçage*; Mme TORAN : GSM 59 13 89 Logement 20 (logement inaccessible le 23/02) : GDC : plexiglas de remplissage cassé : reste à remplacer (SADZOUTE GSM 72 12 95)
- Logement 24 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi) : GDC : reprendre fixation plexiglas (cuvettes) (MARADZERE GSM 99 90 34)
- Logement 29 (visite le 23/02 : pas d'avancement ; l'entreprise a convenu avec le locataire d'intervenir mercredi 27/02 mais les ouvriers ne sont pas passés) : OK, sauf mécanismes PF2V & PF1V qui ne ferment pas : à reprendre (RABOIS GSM 11 99 69)
 - PM (Hors Mission) : fuite au niveau de la cuisine (plafond) venant semble-t-il de l'étage supérieur : enduit plâtre et peinture à refaire dans cuisine couloir et séjour

Logement 31 : **OK** le 03/04/13

- ► Logement 32 : volets PF2V+V à remplacer ; ouvrants vrillés, appui a remplacer (intervention prévue le 09/04/13) Mme SADOUCHARANE : GSM 93 78 24
- ► Logement 33 : PM : PB : cadre non peint / élément manquant (CHARLETTE GSM 96 35 59 & 71 86 55)
- ▶ Logement 35 : PP : à reprendre suite réparation mécanisme ; PB : 1 face reste à peindre
- Logement 36 : PP : OK, PF2V : appui à remplacer & manque canon ; PF1V : canon HS à remplacer ; PF2V chambre : PB de réglage ou canon (intervention prévue le 09/04/13) M TURBAN : GSM 52 40 84

Logement 37 : **OK** le 03/04/13 Logement 38 : **OK** le 03/04/13 Logement 39 : **OK** le 03/04/13

- ► Logement 40 : locataire (mineur : on ne peut entrer) et dit **OK** le 03/04/13
- ► Logement 41 : personne le 03/04 (NICLIN GSM 14 60 80)
- ► Logement 43 : personne le 03/04
- ► Logement 45 : personne le 03/04
- Logement 48 : personne le 03/04 (ELYAMAR 63 22 91)

Logement 50 : **OK** le 03/04 (LARTIN 93 13 28)

- ► Logement 52 : jamais personne !
 - Logement 56 : **OK** le 03/04/13
- Logement 59: PB: cadre à peindre (personne le 03/04) (PERROT 0693 80 01 92)
- ► PM : les travaux dans <u>16 logements</u> restent à valider ; la durée des travaux a été rallongée d'un mois (OS n°2) ; les travaux sont depuis le 02/11/12 hors délais

Merci à l'entreprise de s'assurer à l'avance (par téléphone) de la présence des locataires des logements non visités pour la prochaine réunion de chantier ; faute de quoi la maîtrise d'œuvre ne réalisera pas la suite des OPR.